

# Courrier

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **22 (1992)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Demain, on économise

On n'a jamais tant parlé d'économiser l'énergie, pour diminuer la pollution, et pour éviter de nouveaux recours à l'énergie nucléaire. Le moratoire de dix ans nous met le couteau sur la gorge et chacun devrait en être conscient. Et pourtant, la consommation d'électricité persiste à croître, le commerce des appareils à prospérer et les projets coûteux en énergie électrique à voir le jour...

Une expérience récente m'a donné la mesure de notre force d'inertie dans ce domaine...

Lors du Giron cantonal des chorales d'aînés, le 27 mai à Yverdon, les 280 chanteurs et chanteuses ont pris ensemble le repas de midi au Buffet de la Gare. Le service était rapide et le menu excellent. Tout à coup, quelqu'un s'avise que, malgré le soleil, toutes les lampes sont allumées, de même que les rampes. Un éclairage surabondant et qui n'ajoute quasiment rien à la clarté ambiante. Le garçon nous renvoie au maître d'hôtel qui hésite, puis s'en va sans toucher aux interrupteurs. Un aîné audacieux, qui ne peut tolérer ce gaspillage, prend sur lui d'aller éteindre... Le pauvre, quel concert de protestations il déchaîna! Ce qui prouve que, quand le moment est venu de faire des économies, on raisonne toujours comme le coiffeur de l'histoire qui avait affiché: Demain, on rase gratis. Quand donc comprendrons-nous qu'à raisonner de la sorte, un jour viendra où on nous contraindra à l'économie... et ce sera beaucoup moins drôle!

Albert Gonthier, Chernex

## Une petite-fille...

Ma petite-fille, c'est à toi que je voudrais écrire ma plus belle lettre d'amour.

Lorsque l'on est au bout d'une vie longue... que l'on a conjugué le verbe aimer à tous les temps, que l'on a cru aimer tant d'êtres, tant de choses, la chaîne est grande, les maillons impossibles à compter. Toi chère petite tête blonde, tu en es le dernier maillon. Tu es devenue l'avenir, je voudrais pouvoir te protéger de tout, formuler tant de souhaits, surtout te dire que chaque instant de ta vie est un moment précieux pour toi, sans retour. Mon cœur déborde de tendresse, je voudrais pouvoir tout te donner, tout t'offrir. C'est si simple d'aimer sans réserve, sans compromis.

Tu as toute la vie devant toi et je suis encore là pour te donner mon dernier et le plus pur amour.

Anne Welter

## Il était une fois, à Rive...

Il y a quelque temps nous fûmes invités, mon épouse et moi, au repas des aînés du quartier de Rive, à Nyon. Ma femme habite cette charmante bourgade depuis l'âge de dix-huit mois. C'est dire qu'elle en connaît bien chaque quartier, chaque rue... Même là où tout a changé, elle me dit parfois: «Avant, c'était comme ça, il y avait tel magasin, tel café qui ont maintenant disparu... Je me souviens du Café des Moulins et de la Mamy qui le tenait.» Ce traditionnel repas des aînés de Rive, offert par le GARN (Groupe d'animation du quartier de Rive, Nyon) à l'Hôtel Beau-Rivage, a vu cette année un programme exceptionnel de chants, musique, chorégraphie et même une revue de toute grande qualité. Le tout interprété par trente-deux enfants... Mais n'allons pas trop vite!

Le grand organisateur et «patron» de cette journée, M. Gérard Hardy, souhaite la bienvenue à toutes les personnes et invités présents; M. Germinal Paltani, président du GARN, et son épouse sont également de la fête. Un poème de M<sup>me</sup> Marthe Fleury (décédée cette année) est lu par M. Hardy.

Geneviève Chesaux, Angès et Madeleine Hofmann, Lucienne Breittenmoser, Marie-Thérèse Pernet ont dirigé les enfants dans leurs chansons, la chorégraphie des rondes: «Les Rapper's Rive», «Les poissons farfelus», «La ribambelle des ramoneurs», «Le Bateau», «Les beaux yeux de Mademoiselle», toutes ces chansons mises en scène et chorégraphie de Geneviève Chesaux et Agnès Hofmann; musique: Martial Kenel.

Après avoir rendu hommage aux Rive-rains décédés cette année et salué la doyenne, M<sup>me</sup> Violette Brunchwiler (1905), et le doyen, M. Fritz Burri (1904), il y a grand branle-bas sur la scène improvisée: montage des décors pour la «Revue des anciens de Rive», représentée par trente-deux enfants superbement costumés! «Le Café des Moulins et sa Mamy», «La Dame aux chats», «Le roi Emile avec son vélo», «Nénus»... Que de merveilleux souvenirs! L'occasion de rire un bon coup avant de terminer en dansant avec André Beuchat et son accordéon. Oui, les aînés savent se réjouir!

Claude Margot, Nyon

## Fisc valaisan

Chacun de nous sait que les caisses maladie sont chères et que l'augmentation pointe à l'horizon de 1993.

- A titre d'exemple, les caisses maladie n'appliquent pas les mêmes tarifs dans tous les cantons, le Valais est l'un des plus chers.

Votre couple, supposons qu'il paie 6000.- par an, voire 7000 ou 8000.-, le fisc valaisan vous autorise à déduire de votre bordereau d'impôt Fr. 610.- (six cent dix francs).

- Par contre, Genève admet la totalité de la prime en déduction.

- Mais où devez-vous prendre la différence?

- Lorsque vous vous informez, la réponse sera toujours la même: Nous appliquons la loi, votée, mais par qui? Par vous.

Forcément et malheureusement plus du 70% des citoyens mal renseignés ne connaissent pas les dessous d'une loi à voter, car nos politiciens s'occupent plus d'élections (leur nomination), alors que pour les votations il y a pas de discours enflammés en cantine, avec le verre de l'amitié, car le but n'est pas le même: seulement placer quelques amis comme fonctionnaires pour l'application de la nouvelle loi...

- Le citoyen a le droit de rester ignorant, mais pensez tout de même que cet automne il y aura des élections communales, et au printemps des élections cantonales. Pensez-y!

Hermann Higg

Venthône et Realp, (Uri)